

Municipalité



Chute-aux-Outardes



AVIS PUBLIC

N° 2019-018

Séance extraordinaire du conseil municipal – Adoption des prévisions budgétaires 2020 et du programme triennal d'immobilisation 2020-2022

Suivant les dispositions de l'article 956 du code municipal du Québec (RLRQ, c. C-27.1), avis vous est donné de ce qui suit :

Il y aura séance extraordinaire du conseil municipal, jeudi le 19 décembre 2019, à compter de 20h.

Au cours de cette séance, le conseil municipal procèdera à l'adoption des prévisions budgétaires 2020 et à l'adoption de son programme triennal d'immobilisation 2020-2022.

Toute la population y est invitée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 11^e jour de décembre 2019.

Le directeur général et
Secrétaire-trésorier,

Rick Tanguay

